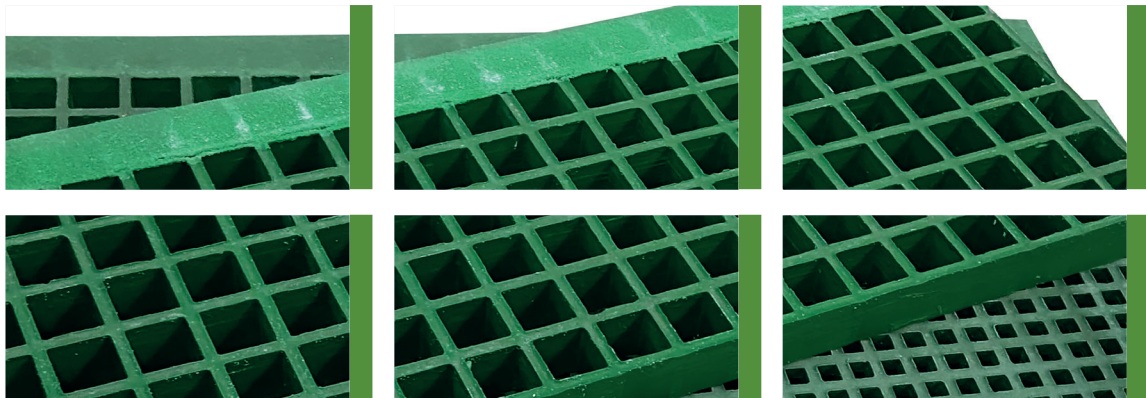




PLASTIQUES

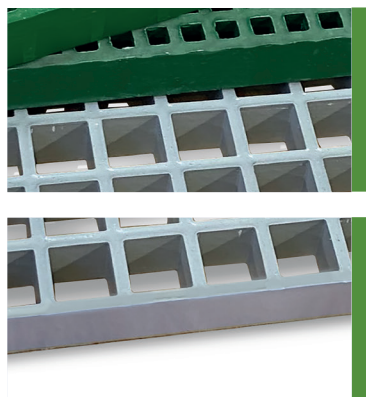
Fournitures et pièces sur plan

Spécial
CAILLEBOTIS-RÉSINE-SVR



Extrait de notre Catalogue général

Plus de
30 000
références !



**STOCK
CHOIX
CONSEILS
EXPÉRIENCE**



Notre **Catalogue général** en ligne



 03 23 74 35 90

 apiplast@apiplast.fr

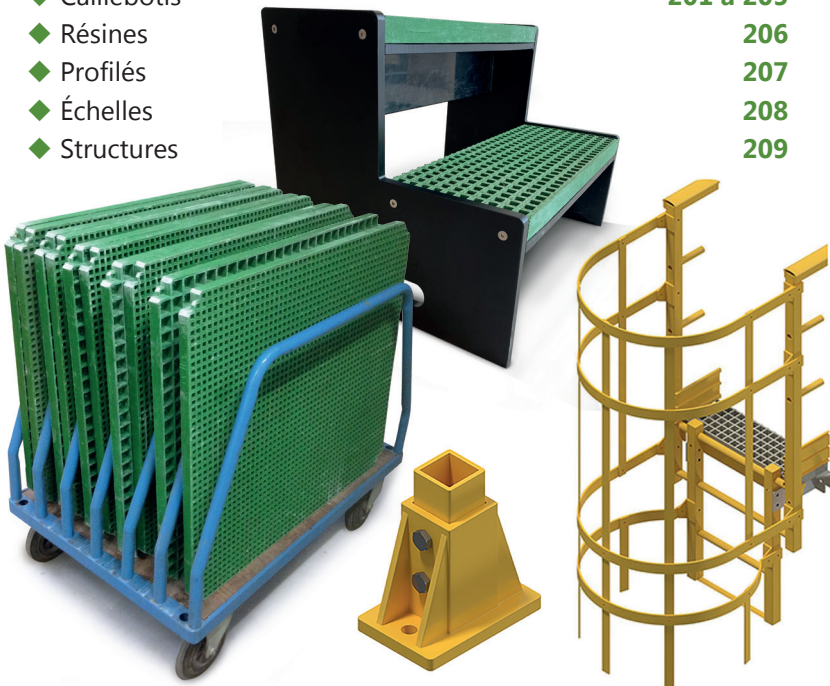
 apiplast.fr

 apiplast.shop

CAILLEBOTIS, RÉSINE & SVR

- ◆ Caillebotis
- ◆ Résines
- ◆ Profilés
- ◆ Échelles
- ◆ Structures

- 201 à 205
- 206
- 207
- 208
- 209



**NOTRE MAGASIN :
UN SECTEUR DE PLUSIEURS 1000 m² !**



Aperçu d'une partie de notre stock disponible en magasin

CAILLEBOTIS
RÉSINE SVR

CARACTÉRISTIQUES

- Résistance à la corrosion et stabilité aux intempéries
- Facilité à découper des formes complexes
- Certains caillebotis peuvent être admis dans le secteur alimentaire (nous consulter)
- Résistance aux produits chimiques
- Absence de conductivité électrique
- Résistance mécanique élevée
- Légèreté



NOS FICHES TECHNIQUES SONT
DISPONIBLES GRATUITEMENT EN TÉLÉCHARGEMENT
ET SUR NOTRE SITE APIPLAST.FR

En PRV (Polyester Renforcé de fibres de Verre), fibre de verre moulé, est un panneau de caillebotis à mailles solides qui est le choix résistant aux produits chimiques pour de nombreuses applications industrielles.

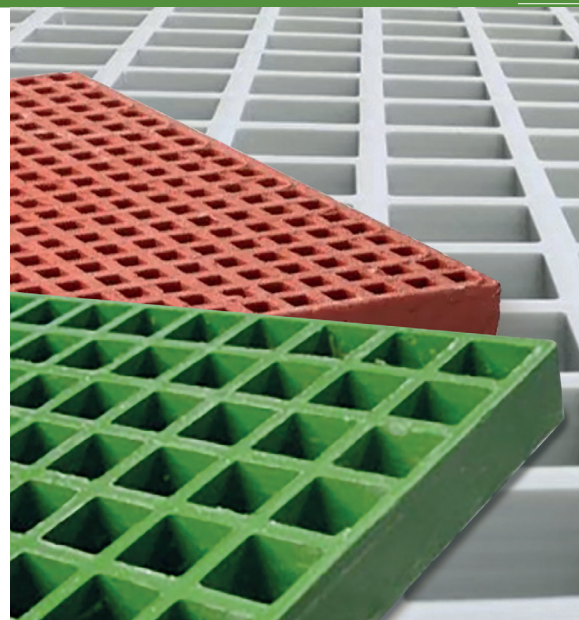
Type de résine :

Les deux résines principalement utilisées, traitées dans les caillebotis sont :

1-Le polyester, résine isophtalique (forte résistance aux produits chimiques agressifs) **couleur standard vert ou gris**

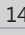

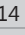




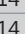








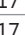














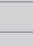

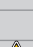
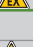
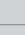
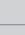

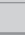
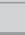

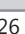
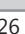




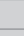



2-Le vinylester (meilleure résistance aux produits chimiques agressifs) **couleur standard rouge ou orange**

3-Le ESD antistatique pour zone ATEX, **couleur noire** 



Tous les caillebotis sont antidérapants (concave, silice, surface pleine larmée, silicée standard en stock). Possibilité de surface pleine larmée et/ou silicée. Réalisation de panneaux marches avec nez jaune silicé. Les caillebotis ci-dessus sont porteurs dans les deux sens. De plus, leur surface de contact, importante, offrent un bon confort d'utilisation.

PLAQUES

Épaisseurs (mm)	Formats disponibles par épaisseur (mm ±)	Mailles (mm)				
		8 x 8 (Micro-maille)	19 x 19 = "13 x 13"	38 x 38 = "30 x 30"	50 x 50	30 + 3 (Surface pleine)
Poids (Kg/m²) et coloris disponibles						
20	2000 x 1000	14  	14  	-	-	-
	3000 x 1000	14 	14  	-	-	-
	3050 x 1220	-	14 	-	-	-
25	2000 x 1000	-	17   	11 	-	-
	3000 x 1000	-	17   	11 	-	-
	3050 x 1220	-	17   	-	-	-
	3660 x 1220	-	-	11 	-	-
30	2000 x 1000	-	20   	17  	-	-
	3000 x 1000	-	20   	17 	-	-
	3050 x 1220	-	20 	17 	-	-
	3660 x 1220	16 	-	17 	-	-
	4000 x 1000	16 	-	17 	-	-
38	2000 x 1000	-	26 	22  	-	-
	3000 x 1000	-	26 	22  	-	-
	3050 x 1220	-	26 	22 	-	-
	4040 x 1220	-	-	22 	-	-
50	3050 x 1220 Concave	-	-	-	22 	-
	3660 x 1220	-	-	-	22 	-
30 + 3	2000 x 1000	-	-	-	-	20,5 
	3000 x 1000	-	-	-	-	20,5 
	Standard (Polyester)	Résine polyester isophtalique, couleur verte ou grise Notre STANDARD Plage de températures : -40°C / +60°C				
	Standard (Vinylester)	Résine vinylester, couleur rouge ou orange - Plage de températures : -40°C / +90°C				
	ESD uniquement	Standard zone ATEX : Version conductifs/antistatiques pour zones ATEX (Directive 2014/34/UE pour la réglementation d'équipements destinés aux zones à risque d'explosion) avec top coat polyester et carbon black. Ces caillebotis sont nécessaires dans les zones à haute électricité statique (ESD) contrôlée. 				

Standards



Spéciaux



Caillebotis Résines SVR

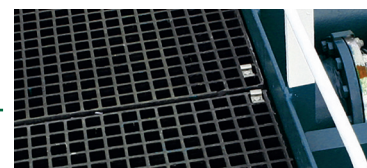
RAL Vert 6010 : **Notre STANDARD** Également disponible en fonction des stocks : RAL vert 6001 ou RAL vert 6016

RAL Gris 7035 : **Notre STANDARD** Également disponible en fonction des stocks : RAL gris 7004

RAL Rouge 000 - RAL Orange 2002 - RAL Beige 1001 - RAL Anthracite 7012 - RAL Noir 9005

Notre STANDARD : Anti dérapant par maille silicée (sauf épaisseur 50 mm par maille concave).

Sur demande : Anti dérapant par maille concave (sauf épaisseur 50 mm par maille concave en standard).



Notre *plus* : vente à la coupe !

Types d'anti dérapants disponibles :

Notre STANDARD



Surface silicée (grain)



Surface concave

Charge nulle (flèche à 0)



Flèche

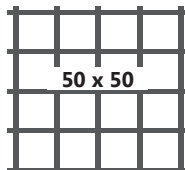
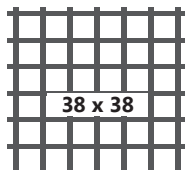
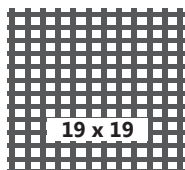
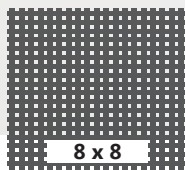
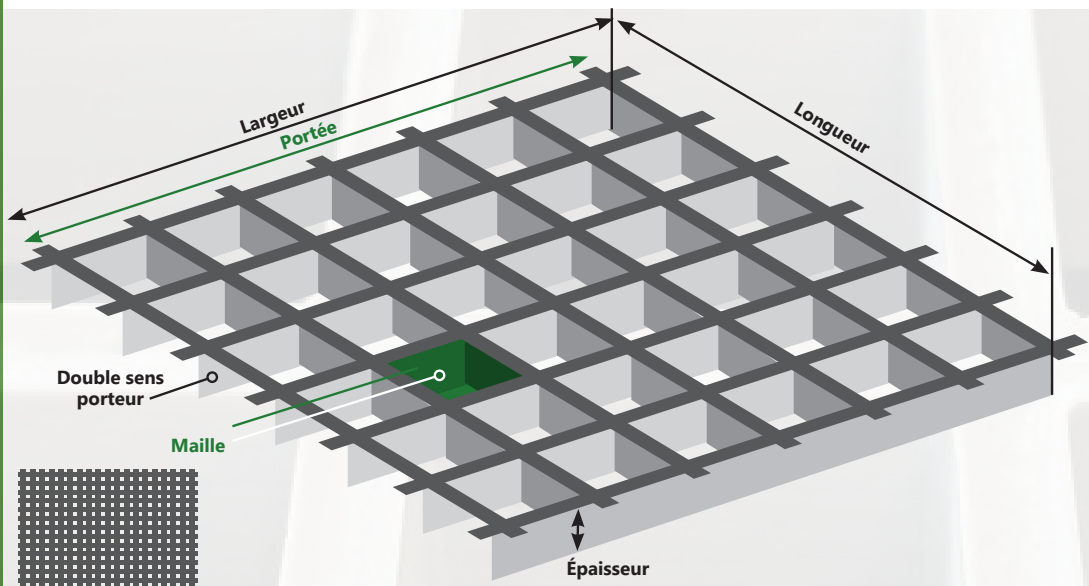
Portée (espace entre 2 plots fixes)

Charge appliquée



Flèche

Portée (espace entre 2 plots fixes)



La charge appliquée est pour une flèche donnée de 1%.
La charge indiquée n'est pas la charge maxi admissible et n'est donc pas la charge de rupture.

TABLEAUX DES CHARGES

Épaisseurs 30 mm	Maille 19 x 19 ♦ Maille 30 x 30 - Poids : ± 17 kg/m ²												
Portée (mm)	300	400	500	600	700	800	900	950	1000	1100	1200	1300	1400
Charge uniformément répartie pour une flèche de 1% (kg/m ²)	14800	6650	3580	2150	1400	960	695	600	520	395	310	250	200
Épaisseurs 38 mm	Maille 30 x 30 ♦ Maille 38 x 38 - Poids : ± 17 kg/m ²												
Portée (mm)	300	400	500	600	700	800	900	1000	1100	1200	1300	1400	1500
Charge uniformément répartie pour une flèche de 1% (kg/m ²)	26800	10595	5160	2865	1740	1130	775	550	400	300	215	180	145
Épaisseurs 50 mm	Maille 50 x 50 - Poids : ± 19.5 kg/m ²												
Portée (mm)	300	400	500	600	700	800	900	1000	1100	1200	1300	1400	1500
Charge uniformément répartie pour une flèche de 1% (kg/m ²)	46800	18900	9350	5270	3240	2130	1460	1050	780	590	420	355	280
Épaisseurs 30 mm	Surface pleine 30+ 3 mm - Poids : ± 18 kg/m ²												
Portée (mm)	300	400	500	600	700	800	900	950	1000	1100	1200	1300	1400
Charge uniformément répartie pour une flèche de 1% (kg/m ²)	14800	6650	3580	2150	1400	960	695	600	520	395	310	250	200

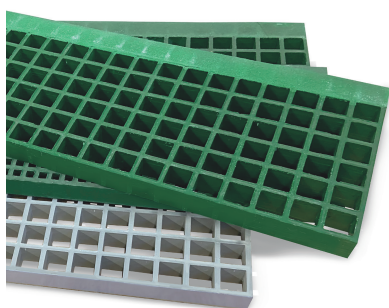
Autres formats, épaisseurs, mailles, couleurs possibles.
Attention, certaines combinaisons ne seront pas réalisables.

Nous consulter.

Nos panneaux grand standard

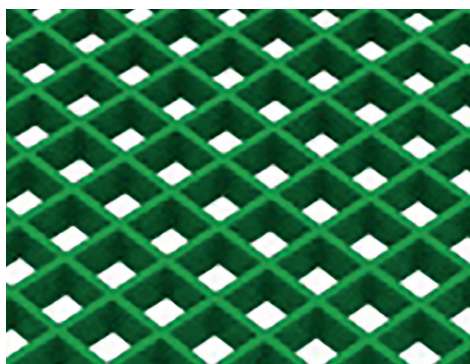
Notre STANDARD

(Toutes données indicatives et non contractuelles - Variabl e selon source usiné)



MARCHES - Épaisseur 38 mm

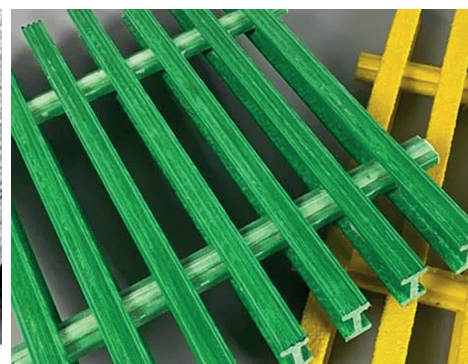
Maille (mm)	RAL (coloris) *Notre STANDARD	Formats (mm)					
		Marche standard			Marche avec nez renforcé antidérapant		
		800 x 275	1000 x 275	1000 x 350	800 x 275	1000 x 275	1000 x 350
19 x 19	6010* (ou 6016)	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	7035* (ou 7004)	✓	✓	✓	✓	✓	✓
38 x 38	6010* (ou 6016)	✓	✓	✓	-	-	-
	7035* (ou 7004)	✓	✓	✓	-	-	-



Caillebotis moulé



Caillebotis plein



Sur demande : caillebotis pultrudé

Types de caillebotis / utilisations

◆ Découpe selon forme choisie

(jet d'eau, voir page 145)

◆ Plaques standards, formats sur mesure

◆ Intégration à des pièces sur mesure

(marches, escaliers, passerelles...)

Finitions plaques

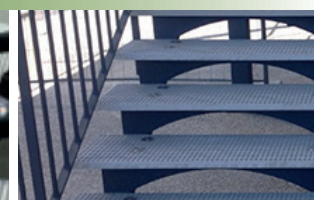
◆ Silicée* ***Standard**

◆ Concave*

◆ Pleine silicée*

◆ Pleine larmée

◆ Pultrudée



Etapas de sélection	GUIDE DE CHOIX				
1-Format (mm)	2000 x 1000 ◆ 3000 x 1000			3000 x 1000	
2-Epaisseur (mm)	25	30 Notre STANDARD	38	50	30 + 3
3-Maille	19 x 19 Notre STANDARD	30 x 30	38 x 38	50 x 50	Maille fermée
4-Type de résine	Isophtalique Polyester	Isophtalique Polyester Vinylester anti acide	Isophtalique Polyester		
5-Couleur	Vert / gris	Vert / gris / rouge	Vert / gris	Notre STANDARD	
6-Antidérapant	Silicé / Concave Notre STANDARD			Surface pleine silicée	
7-Classification	M1 : Combustible, non inflammable ◆ F1 : non classé ou non testé				



Plot réglable



Écrou carré + vis



Cavalier supérieur

Accessoires pour caillebotis

Plot réglable

- ◆ Tête de support
- ◆ Base du plot
- ◆ Manchon de raccord (rehausse)

Attache inox pour caillebotis polyester

- Elle est composée de 4 éléments :
- ◆ 1 rondelle ou cavalier supérieur
- ◆ 1 cavalier inférieur (crapaud)
- ◆ 1 écrou carré ◆ 1 vis

Quantité recommandée :

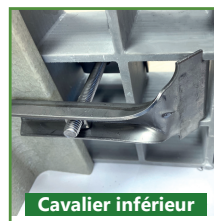
- 6 attaches pour plaque de 2000 x 1000
- 8 attaches pour plaque de 3000 x 2000



Rondelle + attache



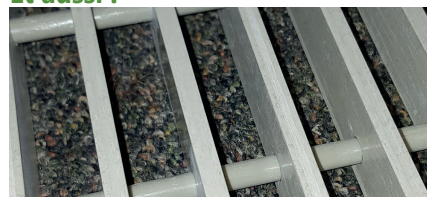
Rondelle + vis M8



Cavalier inférieur

Cavalier supérieur / cavalier inférieur (crapaud)

Et aussi :



Caillebotis pultrudé sans strie antidérapante



Caillebotis pultrudé avec stries anti dérapantes (grugeage)

Caillebotis pultrudé

Les caillebotis pultrudés sont porteurs dans le seul sens des plats ; la longueur de ceux-ci déterminant la portée. La pultrusion est fabriqué selon un processus d'assemblage particulier, qui utilise une forme en I ou en T comme barre transversale et un tuyau solide ou une barre est utilisé comme tige de connexion pour former une plaque contenant des vides par un certain processus d'assemblage.

Les + : plus résistant sur le sens porteur, dimensions sur mesure.

Les - : un seul sens porteur, délai spécial usine.

Et aussi :



Plaque pleine silicée



Plaque pleine larmée

Dimensions (mm)			
Longueur x largeur	Ep.	RAL gris	Finition
2000 x 1500	4	7035	Larmée
2000 x 1220	5	7004	Silicée
3000 x 1220	5	7004	Silicée
4000 x 1220	5	7044	Silicée

Toutes données indicatives et non contractuelles - Variable selon source usine

Caillebotis
Résines SVR



■ Généralités

- ◆ Facile à couper (disqueuse,...)
- ◆ Antidérapant concave ou silicé
- ◆ Porteur dans les deux sens
- ◆ Haute stabilité aux intempéries
- ◆ Haute résistance à la corrosion
- ◆ Résistance aux rayons UV
- ◆ Pas de conduction électrique
- ◆ Admis dans le secteur alimentaire
- ◆ Possibilité classification M1/F1
- ◆ Délai très rapide stock et sur-mesure (+ 4 000 m² dispo !)

■ Composition standard

65 % de résine pour la tenue chimique et la tenue aux rayons UV ainsi que 35 % de fibre de verre assurant une grande résistance mécanique.

■ Normes

◆ Résine auto-extinguible

Toutes valeurs techniques, dont tenue chimique, sous réserve source usine

GUIDE DE RÉSISTANCE CHIMIQUE

Environnement chimique	Formule	Concentration (en %)	Température (en C°)	Résine isophtalique	Résine vinylester
Acide Acétique	CH3COOH	50	MAX	●	●
Acétone	CH3COCH3	100	24	▲	■
Alcools	Général	100	49	▲	●
Alum	Al2(SO4)3	-	MAX	●	●
Chlorure d'Aluminium	AlCl3	-	MAX	●	●
Fluorure d'Aluminium	Al(OH)3	20	24	▲	●
Hydroxyde d'Ammonium	NH4OH	30	24	✘	●
Sels Neutres d'Ammonium	Général	-	49	●	●
Sels Forts d'Ammonium	Général	-	24	▲	■
Solvants Aromatiques	Général	-	24	✘	Test conseillé
Sels de Baryum	Général	-	MAX	●	●
Benzène	C6H6	100	60	▲	▲
Liqueurs Noires ou Blanches	HCN	-	MAX	▲	●
Liqueurs Vertes	NaOCl	-	MAX	✘	●
Hydroxyde de Calcium	Ca(OH)2	25	MAX	■	●
Hypochlorite de Calcium	Ca(ClO)2	-	MAX	▲	●
Sels de Calcium	Général	-	MAX	●	●
Tétrachlorure de Carbone	CCl4	100	24	■	●
Dioxyde de Chlore	ClO2	SAT	60	✘	●
Eau Chlorée	C12(20)(HOCl)	SAT	49	■	●
Chlore	C12(H20)	SAT	MAX	✘	●
Chlorobenzène	C6H5Cl	-	Inf. à 38	✘	●
Chlorobenzène	C6H5Cl	100	24	✘	■
Chloroforme	CHCl3	100	24	✘	✘
Acide Chromique	CrO3	50	60	■	■
Acide Citrique	-	-	MAX	●	●
Cyanure de Cuivre	Cu(CN=2	-	52	-	●
Sels de Cuivre	Général	-	MAX	●	●
Huile Brute	Général	-	MAX	●	●
Dichlorobenzène	C6H4Cl2	100	24	✘	Test conseillé
Ethers	Général	-	24	✘	Test conseillé
Chlorure Ferrique	FeCl3	100	MAX	●	●
Sels Ferriques	Général	-	MAX	●	●
Acide Fluosilicique	H2SiF6	10	24	■	●
Formaldéhyde ou Formol	HCHO	37	65	▲	●
Acide Formique	HCOOH	25	38	■	●
Produits Pétroliers	Général	-	38	●	●
Glycérine	(CH2OH)2CHOH	100	MAX	●	●
Acide Bromhydrique	HBr	48	MAX	■	■
Acide Chlorhydrique	HCl	10	MAX	■	●

✘ Non recommandé ▲ Expositions ponctuelles par des éclaboussures nettoyées immédiatement ■ Expositions fréquents par des éclaboussures
 ● Exposition continue

MAX = Température Maximum supportée par le caillebotis (82°C pour l'Isophtalique) ◆ **SAT** = Solution saturée

(Toutes données indicatives et non contractuelles - Variable selon source usine)

Caillebotis
 Résines SVR

CARACTÉRISTIQUES

- Tous les caillebotis sont antidérapants (concave ou silicé, silicé standard en stock)
- Possibilité de surface pleine et/ou silicée.
- Panneaux marches avec nez silicé.
- Ils peuvent être porteurs dans les deux sens.
- Bon confort d'utilisation grâce à une surface de contact importante.



GUIDE DE RÉSISTANCE CHIMIQUE

Environnement chimique	Formule	Concentration (en %)	Température (en C°)	Résine isophtalique	Résine vinylester
Acide Chlorhydrique	HCl	30	MAX	■	■
Acide Chlorhydrique (concentré)	HCl	100	Inf. à 82	✗	▲
Acide Hydrocyanique	HCn	-	MAX	▲	●
Acide Fluorhydrique	HF	-	24	■	■
Peroxyde d'Hydrogène	H2O2	100	24	■	✗
Acide Lactique	CH3CHOHCOOH	100	MAX	●	●
Sels de Lithium	Général	-	MAX	●	●
Sels de Magnésium	Général	20	MAX	●	●
Acide Maléique	(HC.COOH)2	100	MAX	■	●
Chlorure Mercureux	HgCl2	100	MAX	●	●
Sels de Nickel	-	-	MAX	●	●
Acide Nitrique	HNO3	20	49	■	●
Acide Nitrique	HNO3	35	38	✗	●
Acide Nitrique	HNO3	40	Ambiante	✗	▲
Acide Nitreux	-	10	24	●	●
Ozone	-	-	38	●	●
Perchloroéthylène	CCl2	100	24	✗	■
Phénol	C6H5OH	10	24	✗	●
Phénol	C6H5OH	88	Ambiante	✗	■
Acide Phosphorique	H3PO4	85	MAX	●	●
Acide Phosphorique	H3PO4	115	MAX	▲	●
Nitrate d'Argent	AgNO3	100	MAX	●	●
Cyanure de Sodium	NaCN	-	24	▲	●
Hydroxyde de Sodium (Soude)	NaOH	10	MAX	✗	●
Hydroxyde de Sodium (Soude)	NaOH	50	MAX	▲	●
Hypochlorite de Sodium (Eau de Javel)	NaOCI	10	38	■	●
Sels de Sodium Neutres	Général	-	MAX	●	●
Sels de Sodium Forts	SO2	-	34	▲	▲
Dioxyde de Soufre	H2SO4	SAT	MAX	■	●
Acide Sulfurique	H2SO4	25	MAX	■	●
Acide Sulfurique	H2SO4	50	MAX	■	●
Acide Sulfurique	H2SO4	75	38	▲	●
Toluène	C6H5CH3	100	49	▲	■
Trichloroéthane	CIC2CHCI2	-	24	▲	■
Phosphate Trisodium	Na3PO4	50	MAX	▲	●
Eau (Fraîche, Salée)	H2O	100	MAX	●	●
Chlore Aqueux	-	10 à 20	Inf. à 177	✗	■
Chlorure de Zinc	-	-	24	■	●
Sels de Zinc	-	100	MAX	●	●

(Toutes données indicatives et non contractuelles - Variable selon source usine)

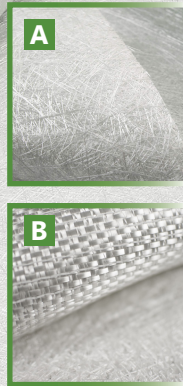
✗ Non recommandé ▲ Expositions ponctuelles par des éclaboussures nettoyées immédiatement ■ Expositions fréquents par des éclaboussures ● Exposition continue

MAX = Température Maximum supportée par le caillebotis (82°C pour l'Isophtalique) ♦ SAT = Solution saturée



Notre *plus* : vente au détail !

Mise en place fibre de verre à chaud



Fibre de verre en largeur 1250 mm
Elle est indiquée pour camoufler les irrégularités et défauts des murs ou plafonds. Ce revêtement de bonne résistance peut être peint, coloré ou décoré.

Grammages	Longueur du rouleau	Poids du rouleau	Surface du rouleau
A MAT			
100 g/m ²	200 m	25 kg	250 m ²
300 g/m ²	98 m	37 kg	123 m ²
450 g/m ²	80 m	45 kg	100 m ²
B Tissus ROVING			
300 g/m ²	133 m	50 kg	167 m ²
500 g/m ²	80 m	50 kg	100 m ²
800 g/m ²	50 m	50 kg	62 m ²

Sur demande, autres types de fibre (complexe mat/roving, carbone, voilage de surface ...)

CARACTÉRISTIQUES

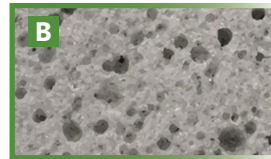
- Permet de produire divers composites de fibres.
- Ni formable, ni soudable, après durcissement.
- Renfort mécanique des tuyauteries, les protège des UV, les rigidifie, les repère.
- Étanchéité de rétention (eau, produits chimiques)



Résine et gel coat



NOS FICHES TECHNIQUES SONT DISPONIBLES GRATUITEMENT EN TÉLÉCHARGEMENT ET SUR NOTRE SITE APIPLAST.FR

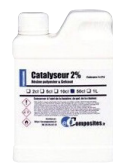


Résine polyester et vinylester

Convient parfaitement pour être liées aux fibres de verre, car elle a un pouvoir de pénétration élevé. Après durcissement, les pièces sont résistantes aux intempéries et à l'eau. Elle résiste également bien, aux acides dilués non oxydants et aux solutions salines aqueuses.

Conditionnements		Types disponibles
25 kg	205 kg	A Polyester standard
		B Vinylester anti acide

KIT RÉSINE API : 1 kg résine standard + catalyseur + 1m² environ mat



Catalyseur : KETANOX B180

(Peroxyde de méthyléthylcétone)

Usages généraux pour le durcissement à température ambiante ou à plus hautes températures, des résines polyester insaturées en présence d'un accélérateur au cobalt

Conditionnements				Type disponible	
3 cl	10 cl	1 kg	5 kg	25 kg	KETANOX B180

Gel Coat teinté dans la masse



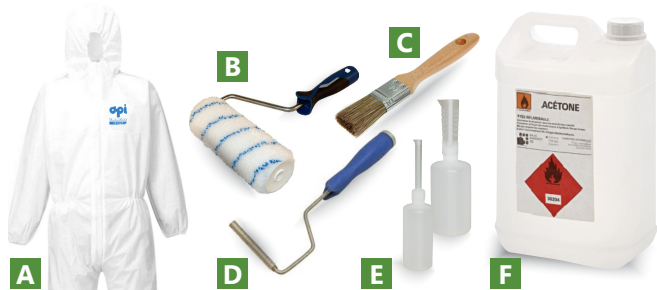
Conditionnement	Application	Type disponible	Couleurs standard*
25 kg	Pinceau et/ou rouleau	Polyester standard	Gris (RAL 7035)
		Vinylester anti acide	Violet (RAL 4001)

Gel Coat incolore + pâte pigmentaire

(pour un plus large choix de coloris)

Conditionnement	Application	Type disponible	Coloris
25 kg	Pinceau et/ou rouleau	Polyester standard	RAL
		Vinylester anti acide	

*Autres couleurs sur demande



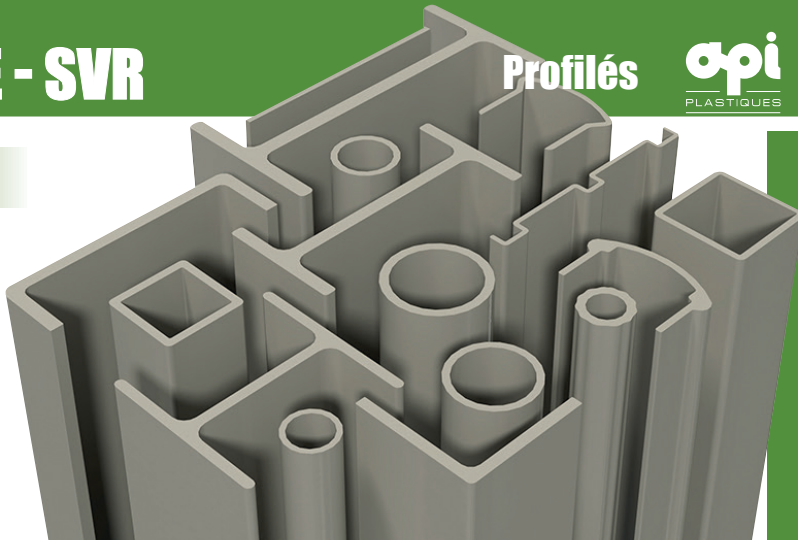
Accessoires

A Tenue de protection	D Débateurs
B Rouleaux	E Doseurs catalyseur
B Pinceaux	F Acétone (Bidon de 20 l.)

CARACTÉRISTIQUES

- Excellente résistance mécanique.
- Excellente tenue chimique. ■ Faible poids.
- Diélectrique (pas de mise à la terre).
- Classement feu/fumée (F1/M1).

Les profilés en polyester : une alternative durable aux matériaux traditionnels comme l'acier, l'aluminium, le bois ou le béton. Ils permettent de concevoir de nombreuses structures (escaliers, plateformes, passerelles, échelles ou garde-corps industriels). Leur avantage principal est qu'ils ne nécessitent ni peinture ni traitement anticorrosion, ce qui réduit l'entretien.



NOS FICHES TECHNIQUES SONT DISPONIBLES GRATUITEMENT EN TÉLÉCHARGEMENT ET SUR NOTRE SITE APIPLAST.FR



Longueur 6 ml	Dimensions extérieures (mm)	Couleurs	
		Gris (RAL 7032)	Jaune (RAL 1021)
A Tube carré	40 x 40 x ép.3	✓	✓
	50 x 50 x ép.4	✓	✓
	50 x 50 x ép.5	✓	-
	60 x 60 x ép.4	✓	-
	75 x 75 x ép.6	✓	-
B Tube rectangulaire	100 x 50 x ép.4	✓	-
C Tube rond	Ø 30 x Ø 20	✓	✓
	Ø 40 x Ø 32	✓	-
	Ø 32 x Ø 27	✓	-
D Rond plein	Ø 8	✓	-
E Carré plein	40 x 40	✓	-
F Plat	30 x 6	✓	-
	40 x 5	✓	✓
G Cornière	30 x 30 x ép.5 (en 3 ml uniquement)	✓	✓
	Silicé - 30 x 30 x ép.3 (en 3 ml uniquement)	✓	✓
	50 x 50 x ép.5	✓	-
	50 x 50 x ép.6 (en 3 ml uniquement)	✓	-
	60 x 60 x ép.5	✓	-
	75 x 75 x ép.6	✓	-
	75 x 75 x ép.9	✓	-
80 x 80 x ép.8	✓	-	
H Profilé de structure	100 x 100 x ép.10	✓	-
	H1 H 100 x 100 x ép.6	✓	-
	H2 I 120 x 60 x ép.6	✓	-
	H2 I 150 x 75 x ép.8	✓	-
	H2 I 150 x 100 x ép.9 (en 3 ml uniquement)	✓	-
	H2 I 200 x 100 x ép.10	✓	-
	H3 U 60 x 50 x ép.5	✓	-
	H3 U 150 x 40 x ép.6	✓	-
	H3 U 150 x 50 x ép.9	✓	-
	H3 U 200 x 60 x ép.10	✓	-
I Profilé garde corps	H3 U 200 x 200 x ép.12	✓	-
	Main courante ergonomique	✓	✓
	Plinthe 150 de hauteur	✓	✓
	Sous lisse tube Ø30 x Ø20	✓	✓
J Base sol	Montant tube carré 50 x 50 x ép.4	✓	✓
	Pose à l'anglaise L53 x l.126 x h.133	✓	-
K Embase murale	Pose à l'anglaise L170 x l.60 x h.120	✓	-

Autres modèles sur demande



(Toutes données indicatives et non contractuelles - Variable selon source usine)

Caillebotis
Résines SVR



CARACTÉRISTIQUES

- Résistance élevée aux agents chimiques et atmosphériques
- Très bon rapport résistance mécanique/poids
- Longue durée
- Légèreté
- Dimensions constantes
- Propriétés diélectriques élevées
- Absence de maintenance
- Installation facile



NOS FICHES TECHNIQUES SONT DISPONIBLES GRATUITEMENT EN TÉLÉCHARGEMENT ET SUR NOTRE SITE APIPLAST.FR

RAPPEL LES ÉCHELLES (Norme : NF E85-016)

Si la hauteur à monter ou descendre est inférieure à 8 m, une échelle à crinoline à volée unique est recommandée.
Si la distance à franchir est supérieure à 8 m, l'installation d'un changement de volée est obligatoire au 8^{ème} mètre puis des volées avec paliers doivent être mises à disposition tous les 6 m, jusqu'à une hauteur maximale de 20 m.
Les échelles doivent obligatoirement être équipées d'un portillon. Elles doivent être installées de façon à fournir une distance minimale de 20 cm entre la surface du bâtiment et le montant de l'échelle pour faciliter le placement des pieds au fur et à mesure du franchissement. Une marche palière doit être mise à disposition afin de sécuriser le vide entre l'échelle et le point d'arrivée.

ÉCHELLES

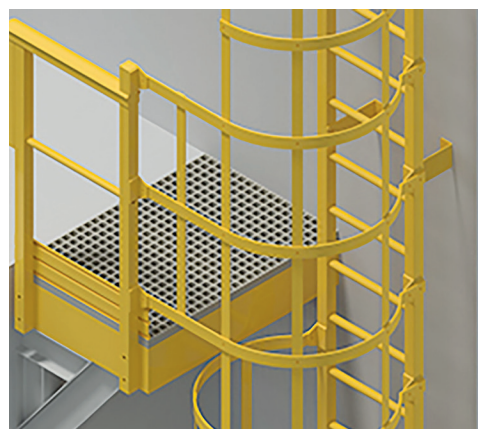
Type d'échelle (hauteur x largeur en mm)

Longueur 1000 mm x 470 mm	Longueur 4000 mm x 470 mm
Longueur 2000 mm x 470 mm	Longueur 5000 mm x 470 mm
Longueur 3000 mm x 470 mm	Longueur 6000 mm x 470 mm

Dimensions, coloris, accessoires, nous consulter.

ACCESSOIRES POUR ÉCHELLES

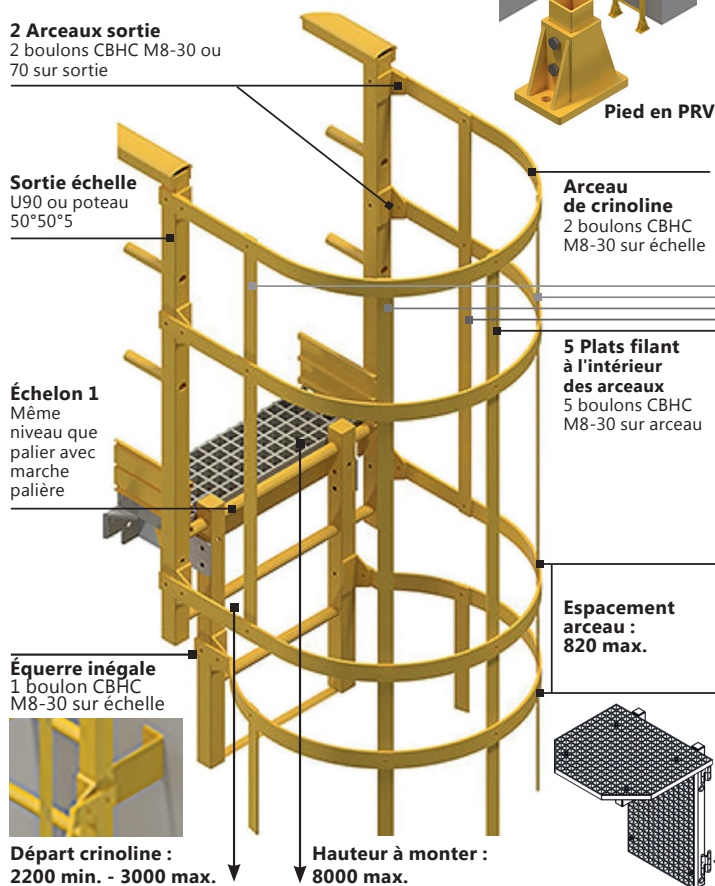
Plat filant (5 par crinoline) 40 x 5 mm
Arceau de crinoline
Arceau droit de sortie crinoline
Éclisses (la paire) (214 x 72 x 20 mm)
Patins (la paire)
Équerre moulée au sol (60 x 60 x 8 mm)
Équerre moulée inégale (290 x 70 x 60 x 8 mm)
Équerre inégale large (290 x 80 x 120 mm)
Équerre orientable
Sortie envasée (sans les arceaux)
Accès toiture
Crosse double
Crosse simple
Poignée
Crochets fixes sur génie civil (la paire) (200 x 80 x 80 x 8 x 8 mm)
Crochets mobiles sur montant (la paire)
Système anti intrusion
Crinoline assemblée par boulonnerie inox
Portillon sortie échelle
Condamnation d'accès



2 Arceaux sortie
2 boulons CBHC M8-30 ou 70 sur sortie



Pied en PRV



Sortie échelle
U90 ou poteau 50°50°5

Arceau de crinoline
2 boulons CBHC M8-30 sur échelle

Échelon 1
Même niveau que palier avec marche palière

5 Plats filant à l'intérieur des arceaux
5 boulons CBHC M8-30 sur arceau

Équerre inégale
1 boulon CBHC M8-30 sur échelle

Espacement arceau : 820 max.

Départ crinoline :
2200 min. - 3000 max.

Hauteur à monter :
8000 max.

ESCALIERS DROITS (Norme : NF E85-015)

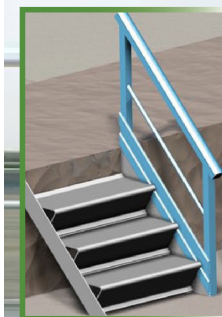
Dans sa définition, l'escalier droit est l'escalier dans sa plus simple expression : il permet de **relier deux niveaux** entre eux, ni plus... ni moins !

L'escalier droit ne comporte qu'une seule volée de marches et permet, à la manière d'une échelle, d'accéder facilement à une mezzanine ou à un étage. L'escalier droit fait preuve dans sa conception de nombreux avantages : il adopte tous les designs, **peut être installé à l'intérieur comme à l'extérieur**, et s'adapte à tous les types de maison et logements.

Les escaliers composites à fixer au sol et au mur, sont sans support spécifique, avec ou sans garde-corps type industriel coloris gris, jaune ou bleu, boulonnerie inox, marches silice.

Les largeurs d'escaliers standard sont de 800 mm, pour les autres largeurs, nous consulter.

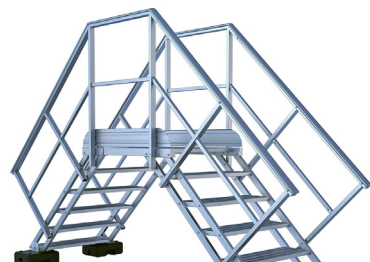
Angle standard (°degrés)	Hauteur à monter (ml)	Types	Options
45° ou 38°	1	◆ Marches intégrales	◆ Sans garde corps ◆ Avec 1 garde corps ◆ Avec 2 garde corps
	1,5		
	2		
	2,5	◆ Marches en caillebotis	
	3		



1 garde corps, marches intégrales.



2 garde corps, marches caillebotis.



SAUT DE LOUP

Escaliers permettant un franchissement sécurisé pour les installations industrielles, techniques... Fixation directe sur structure, hauteur et largeur du passage adaptable selon les besoins.

Dimensions (ml)	1 x 1 x 1
-----------------	-----------



PORTILLON de protection anti-chute

De sécurité à fermeture automatique, il fournit une protection sûre pour les échelles fixes et les points d'accès permanent, réduisant ainsi le risque d'accidents et de chute de hauteur. Sur garde corps en haut de cuve par exemple

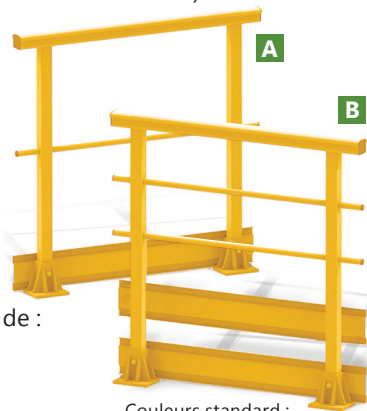
GARDE CORPS DROITS (Norme : NF EN 14122)

A Type **IND** (industriel) composé de :

- ✗ Poteaux carrés 50 x 50 tous les 1500 mm maxi,
- ✗ 1 main courante,
- ✗ 1 tube sous lisse
- ✗ 1 plinthe.
- ✗ Fixation sur platine ou en applique.

B Type **ERP** (Établissement Réception Public) composé de :

- ✗ Poteaux tous les 500 mm
- ✗ 1 main courante
- ✗ 2 tubes sous lisse,
- ✗ 2 plinthes



Couleurs standard : Gris (RAL 7032) et jaune (RAL 102)

	Industriel	ERP
Modules en mm	Nombre de poteaux	Nombre de poteaux
1000	2	3
2000	3	5
3000	3	7
4000	4	9
5000	4	11
6000	5	13

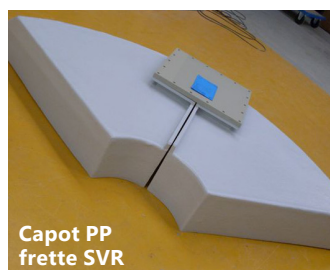
Pour toute autre demande et renseignement technique, nous consulter



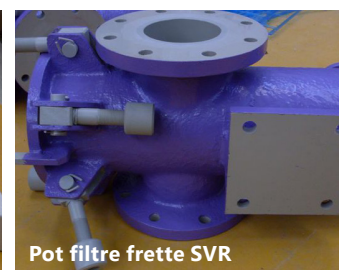
Bidon PVC renforcé frette SVR



Canne PVDF avec renfort frette SVR



Capot PP frette SVR



Pot filtre frette SVR

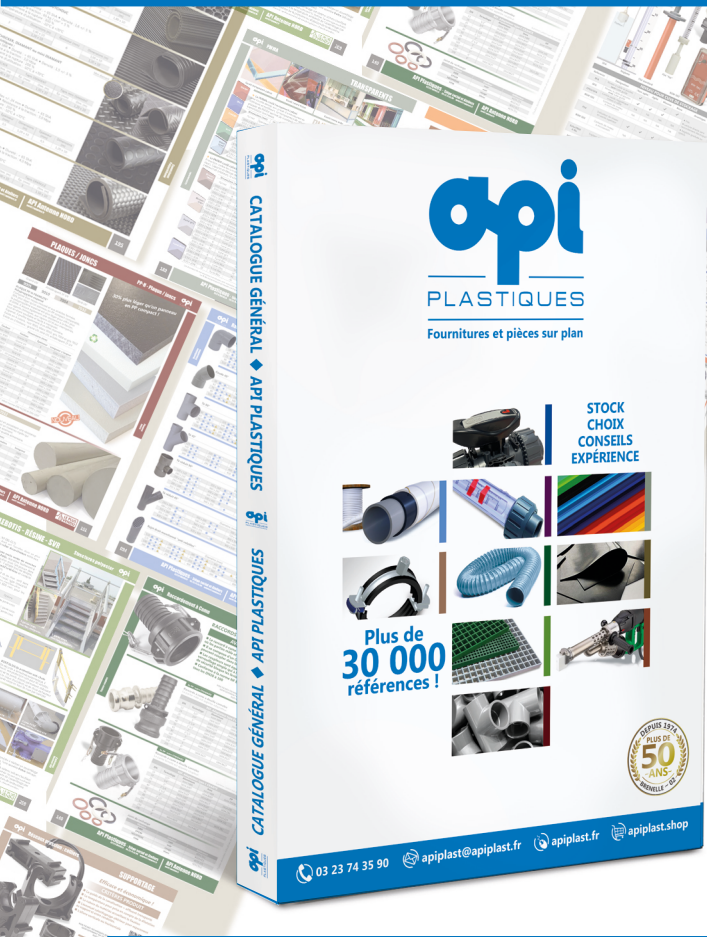
LE FRETAGE : les avantages

- Permet une protection anti-UV
- Renforcement mécanique
- Gain en rigidité
- Protection chimique
- Repérage pour résine colorée



Toutes données indicatives et non contractuelles - Variable selon source usine

Caillebotis
Résines SVR



Découvrez notre Catalogue général API

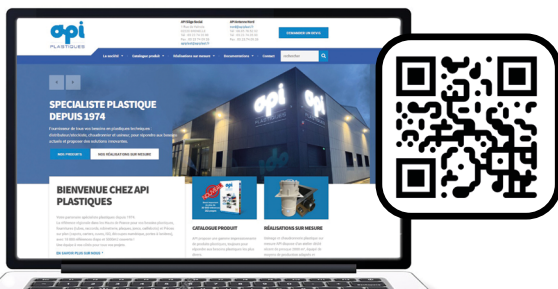
260 pages, pour vous accompagner dans tous vos projets !

Une riche sélection de références, des nouveautés exclusives et des solutions adaptées à vos besoins.

+ de 30 000
références
en stock

+ de 7 000 m²
couverts et 5 kms
de rayonnage

+ de 8 000
clients nous font
confiance



Fiches techniques disponibles

Sur : **apiplast.fr**, pour vous guider à chaque étape, du choix produit à l'installation !

Des fiches techniques "Kit Documentation Numérique" accessibles en ligne, pour disposer instantanément des informations clés



Hauts-de-France : capacité de stock XXL sur notre marché

Service logistique intégré

Chaque demande, sa réponse.
Pas de minimum de commande



Certification QUALIOPI en cours

Prestation de service

- ◆ Une marque, une certification
- ◆ Une démarche, un gage de qualité
- ◆ Une marque pour se démarquer
- ◆ Une réglementation



Logiciels innovants pour la fabrication des cuves

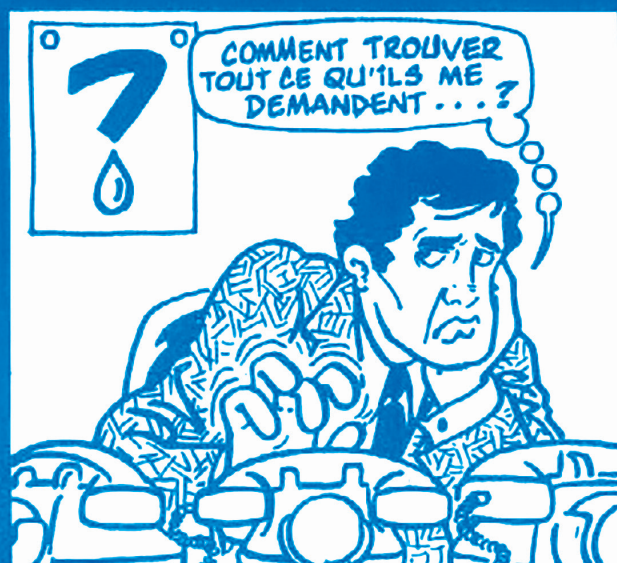
SIMONA® Smart Tank

Logiciel établi sur les normes de calcul

SolidWorks

Logiciel de conception assisté par ordinateur (CAO) largement reconnu et utilisé dans l'industrie





api

AVELIN
 20.61.45.76
 BRENELLE
 23.74.14.03 +

DUNKERQUE
 28.26.76.35

1974

Depuis plus de 50 ans,
API Plastiques répond à vos demandes !

En vigueur au 01/10/2023

◆ ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes **Conditions Générales de Vente** (dites "CGV") s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par le Vendeur, auprès d'acheteurs non professionnels ("Le ou les Clients") désirant acquérir les Produits proposés à la vente ("Les Produits") par le Vendeur sur le site **apiplast.shop**. Les Produits proposés à la vente sur le site sont les suivants les fournitures industrielles. Les caractéristiques principales des Produits, et notamment les spécifications, illustrations et indications de dimensions ou de capacité des Produits, sont présentées sur le site **apiplast.shop**, ce dont le Client est tenu de prendre connaissance avant de commander.

Le choix et l'achat d'un Produit sont de la seule responsabilité du Client. Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande. Ces CGV sont accessibles à tout moment sur le site **apiplast.shop** et prévaudront sur toute autre document.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne du site **apiplast.shop**. Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Les coordonnées du Vendeur sont les suivantes :

API Plastiques. SARL Capital social de 1 000 000 euros

Immatriculé au RCS de SOISSONS sous le numéro 33991097800016

1 RUE DE VALNOIS

E-mail : apiplast@apiplast.fr - Téléphone : 03 23 74 35 90

Numéro de TVA Intracommunautaire FR 76339910978

Les Produits présentés sur le site **apiplast.shop** sont proposés à la vente pour les territoires UE. En cas de commande vers un pays autre que la France métropolitaine, le Client est l'importateur du ou des Produits concernés. Pour tous les Produits expédiés hors Union européenne et DOM-TOM, le prix sera calculé hors taxes automatiquement sur la facture. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles. Ils seront à la charge du Client et relèvent de la seule responsabilité de celui-ci.

◆ ARTICLE 2 - PRIX

Les Produits sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le site **apiplast.shop**, lors de l'enregistrement de la commande par le Vendeur. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC. Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Vendeur sur le site **apiplast.shop**.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité mais le Vendeur se réserve le droit, hors période de validité, d'en modifier les prix à tout moment. Les prix ne comprennent pas les frais de traitement, d'expédition de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site et calculés préalablement à la passation de la commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais. Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client lors de la livraison des Produits commandés.

Certaines commandes peuvent faire l'objet d'un devis préalablement accepté. Les devis établis par le Vendeur sont valables pour une durée de 1 mois après leur établissement.

◆ ARTICLE 3 - COMMANDES

Il appartient au Client de sélectionner sur le site **apiplast.shop** les Produits qu'il désire commander selon les modalités suivantes. Le Client choisit un Produit qu'il met dans son panier. Produit qu'il pourra supprimer ou modifier avant de valider sa commande et d'accepter les présentes conditions générales de vente.

Il rentrera ensuite ses coordonnées ou se connectera à son espace et choisira le mode de livraison.

Après validation des informations, la commande sera considérée comme définitive et exigera paiement de la part du Client selon les modalités prévues. Les offres de Produits sont valables tant quelles sont visibles sur le site, dans la limite des stocks disponibles.

La vente ne sera considérée comme valide qu'après paiement intégral du prix. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

Toute commande passée sur le site **apiplast.shop** constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Vendeur. Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Le Client pourra suivre l'évolution de sa commande sur le site.

◆ ARTICLE 3 BIS - ESPACE Client - COMPTE

Afin de passer commande, le Client est invité à créer un compte (espace personnel). Pour ce faire, il doit s'inscrire en remplissant le formulaire qui lui sera proposé au moment de sa commande et s'engage à fournir des informations sincères et exactes concernant son état civil et ses coordonnées, notamment son adresse email.

Le Client est responsable de la mise à jour des informations fournies. Il lui est précisé qu'il peut les modifier en se connectant à son compte. Pour accéder à son espace personnel et aux historiques de commande, le Client devra s'identifier à l'aide de son nom d'utilisateur et de son mot de passe qui lui seront communiqués après son inscription et qui sont strictement personnels. A ce titre, le Client s'en interdit toute divulgation. Dans le cas contraire, il restera seul responsable de

l'usage qui en sera fait. Le Client pourra également solliciter sa désinscription en se rendant à la page dédiée sur son espace personnel ou envoyant un e-mail à : rgpd@apiplast.fr. Celle-ci sera effective dans un délai raisonnable.

En cas de non respect des conditions générales de vente et/ou d'utilisation, le site **apiplast.shop** aura la possibilité de suspendre voire de fermer le compte d'un Client après mise en demeure adressée par voie électronique et restée sans effet. Toute suppression de compte, quel qu'en soit le motif, engendre la suppression pure et simple de toutes informations personnelles du Client. Tout événement dû à un cas de force majeure ayant pour conséquence un dysfonctionnement du site ou serveur et sous réserve de toute interruption ou modification en cas de maintenance, n'engage pas la responsabilité du Vendeur. La création du compte entraîne l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

◆ ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Le prix est payé par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

- Paiement par carte bancaire
 - Paiement par virement bancaire sur le compte bancaire du Vendeur (dont les coordonnées sont communiquées au Client lors de la passation de la commande)
- Le prix est payable comptant par le Client, en totalité au jour de la passation de la commande.

Les données de paiement sont échangées en mode crypté grâce au protocole défini par le prestataire de paiement agréé intervenant pour les transactions bancaires réalisée sur le site **apiplast.shop**. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par le Vendeur ces sommes dues. Le Vendeur ne sera pas tenu de procéder à la délivrance des Produits commandés par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix en totalité dans les conditions indiquées ci-dessus.

◆ ARTICLE 5 - LIVRAISONS

Les Produits commandés par le Client seront livrés en France métropolitaine ou dans la/les zones UE : les livraisons interviennent dans un délai de 3 mois à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande sur le site. La livraison est constituée par le transfert au Client de la possession physique ou du contrôle du Produit sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits. Les Produits commandés seront livrés en une seule fois.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les Produits commandés par le Client dans les délais ci-dessus précisés. Si les Produits commandés n'ont pas été livrés dans un délai de 3 mois après la date indicative de livraison, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L 216-2, L 216-3 et L241-4 du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue. Les livraisons sont assurées par un transporteur indépendant, à l'adresse mentionnée par le Client lors de la commande et à laquelle le transporteur pourra facilement accéder. Lorsque le Client s'est lui-même chargé de faire appel à un transporteur qu'il choisit lui-même, la livraison est réputée, effectuée dès la remise des Produits commandés par le Vendeur au transporteur qui les a acceptés sans réserve. Le Client reconnaît donc que c'est au transporteur qu'il appartient d'effectuer la livraison et ne dispose d'aucun recours en garantie contre le Vendeur en cas de défaut de livraison des marchandises transportées.

Le Vendeur propose également la livraison gratuite dans l'un de ses magasins accessibles via le lien ou les localisations suivantes :

1 rue de Valnois - 02220 BRENELLE

En cas de demande particulière du Client concernant les conditions d'emballage ou de transport des Produits commandés, dûment acceptées par écrit par le Vendeur, les coûts liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par écrit par le Client.

Le Client est tenu de vérifier l'état des Produits livrés. Il dispose d'un délai de 3 Jours à compter de la livraison pour formuler des réclamations sur qualite@apiplast.fr, accompagné de tous les justificatifs y afférents (photos notamment). Passé ce délai et à défaut d'avoir respecté ces formalités, les Produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent et aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée par le Vendeur. Le Vendeur remboursera ou remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais, les Produits livrés dont les défauts de conformité ou les vices apparents ou cachés auront été dûment prouvés par le Client, dans les conditions prévues aux articles L 217-4 et suivant le Code de la consommation et celles prévues aux présentes CGV.

Le transfert des risques de perte et de détérioration s'y rapportant ne sera réalisé qu'au moment où le Client prendra physiquement possession des Produits. Les Produits voyagent donc aux risques et périls du Vendeur sauf lorsque le Client aura lui-même choisi le transporteur. A ce titre, les risques sont transférés au moment de la remise du bien au transporteur.

◆ ARTICLE 6 - TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Le transfert de propriété des Produits du Vendeur au Client ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison des-dits Produits.

◆ ARTICLE 7 - DROIT DE RÉTRACTATION

Selon les modalités de l'article L221-18 du Code de la Consommation "Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens, pendant une période définie, le délai court à compter de la réception du premier bien."

Le droit de rétractation peut être exercé en ligne à l'aide du formulaire de rétractation ci-joint, et également disponible sur le site ou de toute autre déclara

tion, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter et notamment par courrier postal adressé au Vendeur aux coordonnées postales ou mail indiquées à l'article 1 des CGV.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) permettant leur recommercialisation à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat.

Les Produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris

Les frais de retour restant à la charge du Client.

L'échange (sous réserve de disponibilité) ou le remboursement sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception, par le Vendeur, des Produits retournés par le Client dans les conditions prévues au présent article.

◆ ARTICLE 8 - RESPONSABILITÉ DU VENDEUR - GARANTIES

Les Produits fournis par le Vendeur bénéficient de :

- La garantie légale de conformité, pour les Produits défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande

- La garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les Produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation. Dispositions relatives aux garanties légales de conformité

Article L217-4 du Code de la consommation

"Le Vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation, lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité."

Article L217-5 du Code de la consommation

Le bien est conforme au contrat.

1 : • S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et le cas échéant.

- S'il correspond à la description donnée par le Vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle

- S'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le Vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage.

2 : • S'il présente des caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du Vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12 du Code de la consommation

"L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien"

Article 1641 du Code civil

"Le Vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus."

Article 1648 alinéa 1er du Code civil

"L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice."

Article L217-16 du Code de la consommation

"Lorsque l'acheteur demande au Vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble une remise en état couverte par la garantie toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention". Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Vendeur, par écrit (mail ou courrier), de la non-conformité des Produits ou de l'existence des vices cachés à compter de leur découverte.

Le Vendeur remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits ou pièces sous garantie, jugés non conformes ou défectueux. Les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé, et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs. Les remboursements, remplacement ou réparations des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 2 mois suivant la constatation par le Vendeur du défaut de conformité ou du vice caché. Ce remboursement pourra être fait par virement ou chèque bancaire. La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non respect de la législation du pays dans lequel les Produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier.

- En cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

- Les photographies et graphismes présentés sur le site ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur.

La garantie du Vendeur est en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice..

◆ ARTICLE 9 - DONNÉES PERSONNELLES

Le Client est informé que la collecte de ses données à caractère personnel est nécessaire à la vente des Produits et à leur délivrance / livraison, confiées au Vendeur. Ces données à caractère personnel sont récoltées uniquement pour l'exécution du contrat de vente

● 9.1 Collecte des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel qui sont collectées sur le site apiplast.shop sont les suivantes :

- Ouverture de compte. Lors de la création du compte Client / utilisateur :

- Noms, prénoms, adresse postale, numéro de téléphone et adresse e-mail.

- Paiement

Dans le cadre du paiement des Produits proposés sur le site apiplast.shop. celui-ci enregistre des données financières relatives au compte bancaire ou à la carte de crédit du Client / utilisateur

- **9.2 Destinataires des données à caractère personnel.** Les données à caractère personnel sont réservées à l'usage unique du Vendeur et de ses salariés.

- **9.3 Responsable de traitement.** Le responsable de traitement des données est le Vendeur, au sens de la loi Informatique et libertés et à compter du 25 mai 2018 du Règlement 2016/679 sur la protection des données à caractère personnel.

- **9.4 limitation du traitement.** Sauf si le Client exprime son accord exprès, ses données à caractère personnelles ne sont pas utilisées à des fins publicitaires ou marketing.

- **9.5 Durée de conservation des données.** Le Vendeur conservera les données ainsi recueillies pendant un délai de 5 ans couvrant le temps de la prescription de la responsabilité civile contractuelle applicable.

- **9.6 Sécurité et confidentialité.** Le Vendeur met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois il est à signaler qu'Internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et le Vendeur ne peut garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur Internet

- **9.7 Mise en œuvre des droits des Clients et utilisateurs.** En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les Clients et utilisateurs du site apiplast.shop disposent des droits suivants :

- Ils peuvent mettre à jour ou supprimer les données qui les concernent de la manière suivante

- En se connectant à son compte, sur l'onglet configuration du compte.

- Ils peuvent supprimer leur compte en écrivant à l'adresse électronique indiqué à l'article 9.3 "Responsable de traitement"

- Ils peuvent exercer leur droit d'accès pour connaître les données personnelles les concernant en écrivant à l'adresse indiquée à l'article 9.3 "Responsable de traitement"

- Si les données à caractère personnel détenues par le Vendeur sont inexactes, ils peuvent demander la mise à jour des informations des informations en écrivant à l'adresse indiquée à l'article 9.3 "Responsable de traitement"

- Ils peuvent demander la suppression de leurs données à caractère personnel, conformément aux lois applicables en matière de protection des données en écrivant à l'adresse indiquée à l'article 9.3 "Responsable de traitement"

- Ils peuvent également solliciter la portabilité des données détenues par le Vendeur vers un autre prestataire

- Enfin, ils peuvent s'opposer au traitement de leurs données par le Vendeur Ces droits, dès lors qu'ils ne s'opposent pas à la finalité du traitement peuvent être exercés en adressant une demande par courrier ou par E-mail au Responsable de traitement dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus. Le responsable de traitement doit apporter une réponse dans un délai maximum d'un mois. En cas de refus de faire droit à la demande du Client, celui-ci doit être motivé.

Le Client est informé qu'en cas de refus, il peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 place de Fontenoy, 75007 PARIS) ou saisir une autorité judiciaire

Le Client peut être invité à cocher une case au titre de laquelle il accepte de recevoir des mails à caractère informatifs et publicitaires de la part du Vendeur. Il aura toujours la possibilité de retirer son accord à tout moment en contactant le Vendeur (coordonnées ci-dessus) ou en suivant le lien de désabonnement.

◆ ARTICLE 10 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du site apiplast.shop est la propriété du Vendeur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

◆ ARTICLE 11 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Les présentes CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères seul le texte français ferait foi en cas de litige.

◆ ARTICLE 12-LITIGES

Pour toute réclamation merci de contacter le service Clientèle à l'adresse postale ou mail du Vendeur indiquée à l'article 1 des présentes CGV. Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

En l'espèce, le médiateur désigné est :

SERVICE QUALITÉ- 1 RUE DE VALNOIS - 02220 BRENELLE

E-mail : qualite@apiplast.fr.

Le Client est également informé qu'il peut également recourir à la plateforme de Règlement en Ligne des Litiges (RL) : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show>. Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGV et qui n'auraient pas fait l'objet d'un règlement amiable entre le Vendeur ou par médiation, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Merci de votre confiance

API Plastiques dévoile son nouveau catalogue interactif



Votre panier : <https://catalogue.apiplast.fr/shop>

Scannez

Cliquez

Consultez

Chez API Plastiques, l'innovation passe aussi par l'expérience client.

Nous sommes fiers de vous présenter notre nouveau catalogue interactif, pensé pour vous faire gagner du temps et accéder rapidement à l'essentiel de notre offre.

- ◆ Navigation fluide et intuitive
- ◆ Accès rapide à nos gammes de raccords, tubes et vannes pression
 - ◆ Fiches produits détaillées en quelques clics
 - ◆ Consultation sur ordinateur, tablette et mobile

Parce que vos projets exigent précision, réactivité et fiabilité, notre catalogue évolue pour vous accompagner au quotidien.

API PLASTIQUES

1 rue de Valnois
02220 BRENELLE
apiplast@apiplast.fr
Tél. : 03 23 74 35 90

API Antenne Nord

nord@apiplast.fr
Tél. : 06 85 78 52 92

